



Saint-Mathias

SUR-RICHELIEU

Avis public

Séance extraordinaire 7 avril 2026 à 18h00

**Aux citoyens de la susdite municipalité,
est, par la présente, donné par le soussigné, greffier-trésorier, que :**

Le Conseil municipal, lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 7 avril 2026, à 18h00, à la salle Pauline-Casavant située au 99 rue Lussier à Saint-Mathias-sur-Richelieu, abordera les points suivants :

- Évaluation des actifs du service de sécurité incendie,
- Demande d'aide financière - Programme Fonds régions et ruralité - projet d'accompagnement stratégique;
- ainsi que la création d'un poste de directeur / directrice du Service des loisirs.

Les délibérations du Conseil municipal lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur les points ci-dessus mentionnés, à moins que tous les membres du conseil soient présents et renoncent à leur avis de convocation.

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le 2 avril 2026

Denis Meunier,

Directeur général et greffier-trésorier